ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

statistiques

Question écrite n° 42364

Texte de la question

M. Christian Vanneste attire l'attention de M. le Premier ministre sur la liberté économique en France. La Heritage Foundation et le Wall Street Journal publient chaque année l'indice de liberté économique. Pour chaque pays, 10 facteurs spécifiques de liberté économique sont retenus et calculés. La liste est importante et significative de tous les aspects de la liberté économique. On y trouve la liberté des entreprises, la liberté du commerce, la liberté fiscale, la taille des pouvoirs publics, la stabilité monétaire, la liberté des investissements, la liberté financière, la liberté de la propriété, la corruption et la liberté du marché du travail. La fin du classement mérite d'être connue : outre la Corée du Nord, dernière, on trouve le Zimbabwe (178), Cuba (177) ou le Venezuela (174), mais aussi la Libye (171), l'Iran (168) ou la Belarus (167). La tête du classement est également intéressante. Dans l'ordre, outre Hong Kong, numéro un, Singapour, l'Australie, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, les États-unis, le Canada et c'est tout. On a ensuite les pays principalement libres (entre 70 et 80), au nombre de 23, ce qui n'est pas négligeable. On y trouve beaucoup de pays européens, comme le Danemark, la Suisse, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Islande, le Luxembourg, la Finlande, la Belgique, l'Autriche, Chypre, l'Allemagne, la Suède, la Norvège, l'Espagne, donc une large majorité de pays de l'Europe de l'Ouest, ce qui est plutôt rassurant. Mais il ne faut pas se réjouir trop vite, car si en un an 21 pays d'Europe progressent, 20 autres régressent. La France se situe au-delà de tous ces pays (64e), en bas du groupe des pays modérément libres, avec 63,3, derrière l'Ouganda et juste à hauteur de la Roumanie. Ce qui est encore plus inquiétant, c'est l'évolution de notre pays. D'une année sur l'autre, notre note a baissé de 1,4 point. L'an dernier nous étions 48èmes : 16 places perdues en un an. Il y a dix ans, nous étions dans les 20 premiers. Il aimerait donc connaître l'avis du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Christian Vanneste
Circonscription : Nord (10e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 42364
Rubrique : Relations internationales
Ministère interrogé : Premier ministre
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 février 2009, page 1439
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)